

# Projet de méga scierie à Lannemezan : « Touche pas à ma forêt » se sent floué

Le collectif « Touche pas à ma forêt » dénonce la poursuite des études pour l'implantation d'une centrale biomasse pendant le moratoire.

Lors de la réunion de restitution de l'étude-concertation sur le projet de valorisation du bois hêtre dans les Hautes-Pyrénées, qui a eu lieu, le 13 juillet, à la préfecture de Tarbes, le collectif « Touche pas à ma forêt », opposé depuis 2 ans au projet de scierie industrielle du groupe Florian et de cogénérateur biomasse porté par la communauté de communes du plateau de Lannemezan, a découvert que Bernard Plano, président de la CCPL et maire de Lannemezan a « poursuivi les études pour implanter une centrale de biomasse. Celle-ci brûlerait 67.000 tonnes de pellets par an, soit l'équivalent de 150.000 m3 de bois, afin de réaliser de l'électricité à partir de la vapeur d'eau. Cela représente 5 fois les volumes du projet initial ».

## « Dénî de démocratie »

Le collectif qualifie la démarche de « déni de démocratie », et estime que le moratoire n'a pas été respecté. En effet, le collectif rappelle que les actions menées sur le terrain ont permis d'obtenir de la part de la présidente de la région et de l'état, un moratoire sur le projet de méga scierie pour la durée de l'étude-concertation. Cet audit avait pour objectif de recueillir les avis des principaux acteurs concernés sur la question suivante : « Conditions, moyens et ambitions d'une gestion durable de la forêt pyrénéenne ». 60



Lors d'une précédente mobilisation contre le projet Florian./archives NR, Laurent Dard

personnes ont été entendues, membres des services de l'état, des collectivités, acteurs économiques, représentants des associations environnementales et citoyennes « rappelle la préfecture dans un communiqué. Et d'ajouter que les personnes qui le souhaitent peuvent faire part de leurs observations jusqu'à la fin du mois de juillet » afin de garantir que le document final soit le reflet fidèle des positions exprimées par chacun des acteurs ». La préfecture précise par ailleurs

que « deux inspecteurs généraux du ministère de l'Agriculture sont missionnés pour conduire une expertise technique sur l'évaluation de la ressource valorisable sur le massif des Pyrénées et définir les conditions à réunir pour valoriser le bois des Pyrénées dans le rapport des dispositifs de développement durable ». Une nouvelle réunion se tiendra en septembre afin de poursuivre les échanges et de présenter les travaux des inspecteurs généraux. □ De son côté, le collec-

## BERNARD PLANO : « CE PROJET ÉTAIT ANTÉRIEUR A CELUI DE FLORIAN »

« Le moratoire n'a jamais été signé. Il n'existe pas. Ce projet, il est antérieur à celui de Florian. Il est issu d'un appel d'offres creux que nous avons gagné le 19 décembre 2019. On travaillait sur le sujet depuis 2018. La biomasse permet de fabriquer de l'électricité et génère de la chaleur. On a réfléchi comment utiliser cette chaleur. Ensuite, Florian est arrivé et on fait la convention avec eux début 2020. Florian avait des séchoirs. On s'est dit pourquoi ne pas utiliser cette chaleur pour les séchoirs. Mais vu la tournure qu'ont pris les événements, on s'est réorienté car on est tenu par des délais. On a à nouveau réfléchi sur d'autres opportunités. Les pellets se développent partout. C'est comme cela que ce projet s'est monté et il n'a rien à voir avec Florian ni avec le moratoire. Il a été exposé plusieurs fois. Ce n'est pas du bois que l'on va couper mais utiliser des déchets de scieries ».

tif « Touche pas à ma forêt » invite à passer à l'action « et à un nouveau rassemblement, le 30 juillet, à Batsère pour la » Faites de la forêt « .

Thierry Jouve